

Aide en faveur de l'économie de proximité

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

Présentation du dispositif

La Communauté de Communes du Val d'Amboise propose une aide financière pour soutenir les très petites entreprises (TPE) dans leurs projets de création, développement ou reprise. Ce dispositif vise à dynamiser l'économie locale, renforcer l'attractivité du territoire et soutenir l'emploi.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les Très Petites Entreprises (TPE) souhaitant s'implanter, se développer ou reprendre une activité.

— Critères d'éligibilité

- L'entreprise doit être une TPE située sur le territoire du Val d'Amboise.
- Le projet doit concerner la création, le développement ou la reprise d'une activité.
- Respect des obligations fiscales et sociales.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Sont éligibles les projets de :

- Création d'entreprise.
- Développement et modernisation d'activités existantes.
- Reprise d'entreprises pour assurer leur continuité.

— Dépenses concernées

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- Investissements matériels et immatériels.
- Frais liés au développement commercial et à l'implantation.
- Soutien aux innovations et aux nouvelles activités économiques.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Subvention entre 1 000 € et 5 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les demandes sont à faire auprès du Service développement économique du Val d'Amboise : entreprendre@cc-valdamboise.fr

Critères complémentaires

- Effectif d'au moins 1 salarié et de moins de 10 salariés.
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux

Organisme

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

- **Communauté de communes Val d'Amboise**
9 bis rue d'Amboise
37530 NAZELLES-NÉGRON
Téléphone : 02 47 23 47 44
Télécopie : 02 47 23 47 50
E-mail : valdamboise@cc-valdamboise.fr